



Offre d'emploi Directeur(trice) du CAUE de la Nièvre Nevers (58)

Contexte

La Nièvre est un département rural de 210 000 habitants constitué de 312 communes dont 12 % dépassent 1000 habitants (23 % des communes sont dotées d'un document d'urbanisme PLU, PLUi, carte communale).

Riche d'un patrimoine paysager de qualité, facteur d'attractivité résidentielle et touristique et marquée par un réseau de centres bourg au patrimoine culturel et architectural à valoriser, la Nièvre est par ailleurs marquée par un parc résidentiel vieillissant peu conforme aux nouveaux standards de confort énergétique et d'usage et dont il convient d'accompagner la réhabilitation afin, notamment, de diminuer la vacance.

A deux heures de Paris, porte d'entrée de la région Bourgogne Franche-Comté pour sa frange ouest et marquée du nord au sud par l'axe ligérien, la Nièvre occupe une place géographique singulière entre Morvan et Loire, dont les enjeux de développement passent nécessairement par un aménagement équilibré de son territoire .

Tel est le projet d'attractivité porté par le département dans lequel le CAUE doit prendre toute sa place, tant dans ses relations aux particuliers que vis-à-vis des acteurs économiques (agricoles et touristiques notamment) et des communes et EPCI qu'il accompagne.

Le CAUE de la Nièvre

C'est un « petit » CAUE, financé par une partie du produit de la Taxe d'Aménagement sur laquelle le Conseil Départemental abonde dans le cadre d'une convention triennale. Des partenariats occasionnels, la DRAC, les adhésions des communes complètent les recettes pour établir un budget aux alentours de 330 K€.

L'équipe, pilotée par un CA conforme aux statuts types issus de la loi du 3 janvier 1977, comprend une secrétaire à mi-temps, trois architectes à temps partiel, une documentaliste et deux architectes à temps plein (dont le directeur), une agent comptable extérieure à temps très partiel.

Le CAUE a naturellement orienté ses actions à destination des particuliers et des petites communes.

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Départemental, il contribue à l'amélioration des projets de bâtiments agricoles, à celle des hébergements touristiques, et accompagne l'agence technique Nièvre Ingénierie.

Un partenariat privilégié existe avec les services de la DDT, l'UDAP et le PNRM.

Profil / compétences

Le CAUE recherche un(e) professionnel(le) confirmé(e) :

- « Confronté(e) » pendant au moins 5 ans à un exercice libéral de sa profession (architecte, paysagiste, urbaniste, ingénieur) en situation de responsabilité, rompu à l'accompagnement des collectivités dans les domaines de compétence qui sont ceux des CAUE.
- Maîtrisant les fonctionnements administratifs et l'organisation des territoires / institutions locales
- Doté(e) d'une approche « constructive et réaliste » de la notion d'urbanisme dans un département faiblement peuplé
- Marquant de l'intérêt pour la pédagogie, la formation, la sensibilisation
- Habitué(e) au travail en équipe (en interne) et au partenariat (structures aux objectifs proches de ceux du CAUE) entre autres...

Qualités et aptitudes professionnelles

- Disponibilité, savoir être, empathie
- Sens du conseil, de l'intérêt public
- Bon esprit d'analyse et de synthèse, approche globale et interdisciplinaire des dossiers « confiés » au CAUE
- Bonne capacité rédactionnelle, maîtrise de l'expression orale
- Capacité d'écoute, sens du contact
- Discrétion / devoir de réserve
- Conscience de parler au nom d'un organisme porteur de valeurs à partager
- Notion de gestion financière (budget, recherche partenariat, subventions)
- Maîtrise de l'outil informatique et des nouveaux moyens de communication
- Capacité d'élaboration de projets « d'entreprise » et de développement de ceux-ci.
- Dans le cadre probable de la création d'une Maison de l'Habitat abritant sous un même toit des entités « autonomes » intervenantes dans des disciplines complémentaires en vue de l'amélioration du bâti (énergétique entre autre) sur le territoire départemental, le (la) directeur(trice) retenu(e) devra contribuer au développement de cette structure expérimentale.

Informations liées au poste

- Direction exclusive de tout autre direction ou exercice libéral
- Poste à temps plein, statut de cadre
- Basé à Nevers (résidence personnelle souhaitée sur le territoire agglo)
- Déplacements fréquents, avec véhicule de service (permis B exigé)
- Rémunération, sur la base de la convention collective des CAUE, selon profil et expérience. Indiquez vos prétentions en ce domaine impérativement.
- Période d'essai de six mois
- Poste à pourvoir 1^{er} trimestre 2021, le directeur restant en place jusqu'au 31 mars 2021.

Candidature

Elle sera constituée d'une première enveloppe adressée au Président Jacques Legrain signalant votre acte de candidature, vos nom et adresse et, d'une seconde enveloppe contenant lettre de motivation manuscrite, CV, références personnelles, l'ensemble ne mentionnant pas vos nom et adresse pour garantir l'anonymat.

Candidature à adresser par voie postale uniquement à l'attention du président Jacques LEGRAIN - CAUE de la Nièvre – Recrutement - 3 rue des Trois Carreaux - 58000 Nevers.

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 8 janvier 2021 avant 18 h 00.
Entretiens prévus les semaines 03 ou 04 /2021.

Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter Gérard Fontaine, directeur, par email caue58@wanadoo.fr ou téléphone 03 86 71 66 90.